ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MA MÈRE BOIT EN CACHETTE

Par Profil supprimé Postée le 10/12/2017 22:35

> Bonjour, j'ai 15 ans et je pense que ma mère a un problème avec l'alcool. Quand j'étais plus jeune je me souviens qu'elle buvait en cachette, elle nous l'avait avoué avec mon père une fois lorsqu'il s'etait aperçu que son vin avait disparu. Depuis mes 10 ans je vérifie qu'elle ne boive pas mais je n'ai jamais su en parler sauf une fois ou je suis allée voir mon père en lui disant que j'avais trouvé une bouteille dans la salle de bain après que ma mère ait pris sa douche. Aujourd'hui mes parents sont divorcés et je pensais qu'elle avait arrêté ses conneries surtout qu'elle a retrouvé quelqu'un et que ça à l'air de bien se passer. Mais il y a 2 semaines j'ai retrouvé des bouteilles vides dans sa cuisine et cette semaine des nouvelles. De plus en ce moment elle se comporte assez bizarrement. Je ne sais pas quoi faire, je sais que je devrais en parler mais je ne sais pas a qui ni comment (sachant que j'ai jamais su parler de mes problèmes à personne) alors si vous pouviez m'aider.

Mise en ligne le 11/12/2017

Bonjour,

Votre mère est en difficulté avec l'alcool et se cache pour boire. Nous comprenons que vivre à ses côtés ne soit pas simple pour vous. Vous aimeriez l'aider mais pouvoir l'aider implique que votre mère reconnaisse ses difficultés et accepte de l'aide.

Votre frère a essayé de lui parle, sans résultats. Ces situations sont en effet souvent source d'incompréhension et de conflits. Pouvoir aider votre mère supposerait qu'un climat de dialogue sans jugement soit instauré. Le dialogue étant le meilleur outil pour petit à petit l'aider à prendre conscience de sa dépendance à l'alcool.

Si votre mère boit, c'est qu'elle est confrontée à des difficultés, une souffrance qu'elle ne sait pas gérer autrement pour l'instant. Ainsi, plutôt que de se focaliser sur l'alcool, vous pouvez lui dire votre inquiétude, et la peine que cela vous fait de la voir ainsi. Vous pouvez bien entendu lui rappeler que vous ne la jugez pas mais que son comportement n'est pas sans conséquence sur votre relation, sur la vie de la famille. Par la suite si le dialogue s'instaure, l'encourager à consulter dans un centre d'addictologie.

En attendant et quoiqu'il en soit, il est important que vous ne vous sentiez pas seule avec ça. Ce que vous vivez est lourd à porter seule et il est important que vous trouviez des conseils et du soutien pour vous protéger.

Si vous n'arrivez pas à parler à votre mère, peut-être disposez vous d'autres personnes qui pourraient vous aider, des personnes de la famille, des amis, des gens qu'elle écoute. Votre mère ne pourra en effet essayer de se soigner que si elle parvient à prendre conscience de son rapport à l'alcool et des conséquences que cela entraîne.

Sachez que vous pouvez prendre contact avec un CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces centres reçoivent la famille de proche en difficulté avec l'alcool car on sait combien il est difficile de vivre auprès d'une personne dépendante.

Vous pourrez y rencontrer des professionnels de manière confidentielle et gratuite afin d'être soutenue et de trouver une écoute. Il est en effet très important de pouvoir parler de ce qui vous préoccupe pour ne pas " craquer " mais aussi vous accompagner dans l'aide que vous pouvez apporter à votre mère.

Vous n'avez pas précisez votre ville de résidence. Il existe plusieurs centres dans votre département, nous vous indiquons en lien en bas de page quelques adresses susceptibles de vous convenir.

Sur notre site vous avez la possibilité d'échanger avec d'autres internautes confrontés aux mêmes types de difficultés. Si vous pensez que cela peut vous aider n'hésitez pas à poster un message dans la rubrique des « Forums » dont nous vous joignons le raccourcien bas de page.

Nous vous encourageons aussi à consulter la rubrique " Comment aider un proche ? " sur notre site ainsi que " Maman boit, papa boit ". Vous trouverez les différents liens en bas de page.

Enfin, si les adresses de centres ne convenaient pas ou si vous avez d'autres questions ou simplement besoin de parler de manière ponctuelle, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 980 980 930 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours, de 8 h à 2 h du matin).

Nous vous souhaitons bon courage,

Cordialement,

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - ANTENNE D'AIX-EN-OTHE

10 rue du Maréchal Foch
Centre médico-social
10160 AIX EN OTHE

Tél : 03 25 49 44 44
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : 4ème jeudi du mois de 14h30 à 17h30
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et jusqu'à 17h le vendredi. (le secrétariat est fermé le 4ème mercredi de chaque mois)
Consultat° jeunes consommateurs : 4ème jeudi du mois de 14h30 à 17h30
COVID -19 : COVID 19 : contact du juillet 2022 : Accueil et accompagnement sur rendez vous dans le respect des gestes barrières-

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - ANTENNE DE BAR-SUR-AUBE

2, rue Gaston Checq
Centre hospitalier Saint Nicolas
10200 BAR SUR AUBE

Tél : 03 25 49 44 44
Site web : www.addictions-france.org
Accueil du public : Psychologue et accompagnante socio-éducative le 2ème mercredi de 14h à 17h. Accompagnante socio-éducative et infirmière le 4ème mercredi de 14h à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Accompagnante socio-éducative le 2ème mercredi et 4ème mercredi de 14h à 17h.
Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et jusqu'à 17h le vendredi. (le secrétariat est fermé le 4ème mercredi de chaque mois)
COVID -19 : Contact de juillet 2022: Accueil et accompagnement sur rendez vous dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

CSAPA OPPELIA/ALT10

49 boulevard du 14 juillet
10000 TROYES

Tél : 03 25 80 56 01
Site web : www.oppelia.fr/structure/alt/
Accueil du public : Lundi de 14h à 18h, mardi de 9h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h.
Consultat° jeunes consommateurs : Accueil assuré par un psychologue et un infirmer, le mercredi de 14h à 18h, possibilité de rendez-vous du lundi au vendredi ou dans des lieux partenaires (maison des ados...)
COVID -19 : Contact d'aout 2022 Accueil et suivi dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA

2, place Casimir Périer
Immeuble Casimir Périer
10000 TROYES

Tél : 03 25 49 44 44
Site web : www.addictions-france.fr
Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4è mercredi de chaque mois (fermeture)
Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4è mercredi de chaque mois (fermeture)
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le jeudi jusqu'à 18h et le vendredi 9h à 12h et 12h45 à 17h, hormis le 4è mercredi de chaque mois (fermeture)

Voir la fiche détaillée

REVIVRE, L'AMITIÉ SANS ALCOOL

26, rue des Quinze Vingts
10000 TROYES

Tél : 03 25 73 40 53
Site web : foyerauboisasso.over-blog.com/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Permanence téléphonique : SOS Alcool 24h/24h au 03 25 72 33 33
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
COVID -19 : Infos de décembre 2022 Accueil sur place, sur rendez-vous. Les groupes de parole sont assurés, la surface de la salle le permettant, dans le respect des gestes de précaution. Les activités thérapeutiques sont assurées

Voir la fiche détaillée

Autres liens :

- Les Forums de discussion
- Comment aider un proche ?
- maman boit, papa boit